

Mairie de Sainte Catherine
Bourg, 63580
Tel : 04 73 72 04 33
Mail : commune-de-ste-catherine@orange.fr
Web : www.saintecatherine63.fr

Procès-verbal Conseil Municipal du 25 Mars 2022

Présents : PAULET Jean-Yves, BOYER David, GANNE Claudine, GENESTIER Marie, JOLY Daniel, LAPAYRE André

Absent excusé : RANNAUD Frédéric donnant pouvoir à JOLY Daniel

A été nommée secrétaire : GENESTIER Marie

Convocation : le 21 Mars 2022

Ordre du jour :

- Approbation du CR du Conseil Municipal du 14 Janvier 2022
- Vote du Compte de Gestion 2021
- Vote du Compte Administratif 2021
- Affectation des résultats
- Taux d'imposition
- Questions diverses

Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 14 Janvier 2022

Accepté pour 7.

DCM 2022/8 : Vote du compte de gestion 2021

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2021 établi par la trésorerie d'Ambert. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide d'approuver le Compte de Gestion 2021 du budget communal pour 7 votants..

DCM-2022/9 : Vote du Compte Administratif 2021

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mr JOLY Daniel, 1^{er} Adjoint délibérant sur le compte administratif 2021, dressé par Mr PAULET Jean-Yves, Maire (Monsieur Le Maire étant sorti de la pièce du conseil municipal).

Fonctionnement :

Fonctionnement recette :

75 857,49€ + résultat de fonctionnement reporté de 2020 : **31 997,41€ = 107 854,90€**

Fonctionnement dépense :

53 941,13€

Résultat de fonctionnement :

53 913,77€

(Même montant page 23 du compte de gestion)

Investissement :

Investissement dépense :

20 436,93€ + résultat reporté en investissement de 2020 : **22 789,26€ = 42 226,19€**

Investissement recettes :

35 787,44€

Résultat d'investissement :

- 7 438,75€

(Même montant page 23 du compte de gestion)

Après s'être fait présenter les chiffres : les résultats 2020 reportés, le fonctionnement recettes-dépenses, investissement recettes-dépenses ainsi que les résultats finaux 2021.

Le Conseil Municipal :

Approuve le compte administratif 2021 du budget communal, Pour : 6 Votants

DCM 2022/10 : Affectations de résultats

Accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Pour 7 votants

DCM 2022/11 : Taux d'imposition

Monsieur Le Maire explique que le Conseil Municipal a l'obligation de statuer sur une éventuelle augmentation ou non, des taux d'imposition.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de garder inchangé les taux d'imposition pour l'année 2022. Pour 7 votants.

Questions diverses :

- Chemin du Pinet :

Le chemin du Pinet ayant besoin d'être arrangé afin d'améliorer la circulation, du concassé va être commandé.

- Fête de la Chasse

La Société de Chasse de Sainte Catherine, en association avec la Société de Chasse de Peslières, propose d'organiser une Fête de la chasse le 9 Juillet 2022.

Celle-ci se déroulera à la Salle des fêtes de Sainte Catherine, avec repas et divers démonstrations.

- Chemin des Côtes :

Discussion sur la possibilité d'améliorer la circulation sur le chemin des Côtes, afin que les secours ou des camions de matériaux puissent avoir accès à toutes les habitations.

Une réflexion est en cours sur la faisabilité de cette amélioration.

- Organisation du Bureau de Vote pour les élections Présidentielles des 10 et 24 Avril 2022 :

Le bureau de vote pour l'organisation des élections Présidentielles des 10 et 24 Avril 2022 a été organisé en 4 groupes.

La réunion a pris fin sur ces questions diverses.